

## **Jeunes et Internet : et si on communiquait ?**

**Les jeunes et Internet ? Les parents ont tendance à vouloir tout contrôler. Or, ce n'est pas faisable ! Ce n'est pas non plus souhaitable !**

A l'heure où l'Agence Wallonne des Télécommunications sort son rapport 2010, le Directeur de son Pôle de veille, attire l'attention sur une réalité méconnue des adultes. « Dans l'esprit des parents » explique-t-il, « Internet se limite... aux ordinateurs. Or Internet est aussi accessible via les mobiles, les I-pods ou encore les consoles Nintendo. Là, le contrôle parental est nettement moins accessible. Il n'existe pas encore de logiciel qui en filtrerait l'usage comme c'est le cas pour des logiciels Internet comme Chekflow, Edunet ou Symantec pour ne citer qu'eux. » Au contrôle doivent se substituer la confiance, le dialogue et un autre type de vigilance, des atouts également utiles face à l'usage d'un ordinateur pour accéder au Net.

Les adultes sont alors invités à prendre le temps de s'intéresser aux jeux choisis par les enfants et à vérifier s'ils leur sont adaptés. On peut se référer à la classification PEGI, PEGI pour Pan European Game Information. « Je crois », poursuit Pascal Poty, « qu'il faut accompagner les jeunes dans leur pratique et donc s'intéresser aussi au Net, sans le diaboliser. Internet est une somme d'interactions, une construction à accompagner des ses propres interactions nouées avec les jeunes. J'aime dire que le Net est une ville numérique où certains quartiers peuvent se révéler dangereux. »

La responsabilisation passe aussi par l'information des jeunes, pas toujours au fait de leurs obligations. On pourra leur signaler fort utilement qu'Internet n'est pas un domaine de non droit. Il est interdit de diffuser des images d'autrui sans leur accord préalable. « Il est bon aussi », conseille Pascal Poty, « de les mettre en garde contre leur côté multi-tâches. Les jeunes sont prompts à jongler en même temps entre ordinateur, GSM et console de jeux. On sait désormais, car on documente de plus en plus cette question, que ce type de pratique peut conduire à des troubles de concentration. Certains chercheurs parlent même d'une « fracture du moi » comme conséquence. »

Un dernier conseil pour les parents : maintenir, quand même, malgré des inquiétudes légitimes, une sphère d'intimité électronique aux jeunes, à l'heure où la Toile a remplacé la rue ou le parc où jadis on discutait ferme. Et puis aussi méditer ces statistiques : 25 % des 13 ans disposent d'un ordinateur personnel installé dans leur chambre, 30 % des 6-8 ans ont déjà accès à Internet et enfin 30 % des 12-17 ans consultent Internet sur le mobile, où donc n'existe aucune possibilité de contrôle parental.